



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 132640

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la semaine de la vaccination qui s'est déroulée du 21 au 27 avril 2012 simultanément dans plus de 100 pays dont la France. Les vaccins sauvent de très nombreuses vies à la seule condition d'être correctement effectués et régulièrement renouvelés. Or, si les jeunes enfants sont relativement bien suivis dans ce domaine en France, il n'en est pas de même au moment de l'adolescence ni à l'entrée dans l'âge adulte. En pratique, de nombreux vaccins nécessitent des rappels réguliers pour rester efficaces, notamment celui contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) ou celui contre la coqueluche. Ainsi, la varicelle, habituellement bénigne chez l'enfant, est potentiellement très grave lorsqu'elle touche les nouveau-nés, les adolescents et les jeunes adultes. Les complications (pneumopathies, encéphalites) chez ces derniers sont plus fréquentes. On estime qu'environ 3 % à 4 % des adultes en France n'ont jamais été exposés à cette maladie et sont donc particulièrement à risque. La vaccination est recommandée chez les 12-18 ans sans antécédent certain de varicelle et chez certaines populations à risque (dont les femmes en âge de procréer). Il lui demande si le Gouvernement envisage de mieux informer nos concitoyens sur ce phénomène et les possibilités de vaccination.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132640

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)